**PROVINCE DE QUÉBEC**
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA**
**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PERPÉTUE**

**AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-08**
**RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINTE-PERPÉTUE**

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :**

Lors d'une séance ordinaire tenue le mardi 13 octobre 2026, le conseil de la Municipalité de Sainte-Perpétue a adopté le **Règlement numéro 2026-08 – Règlement général de la Bibliothèque municipale de Sainte-Perpétue**.

Ce règlement a pour objet de définir les droits et les devoirs des usagers de la bibliothèque ainsi que les conditions d'utilisation des services et des ressources documentaires mis à leur disposition.

Il établit notamment les modalités relatives à l'accès à la bibliothèque, à l'abonnement, au prêt et au renouvellement des documents, aux réservations, au prêt entre bibliothèques, aux services en ligne, à l'utilisation des espaces et d'Internet ainsi qu'au comportement et aux responsabilités des usagers.

Le Règlement numéro 2026-08 est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 2197, rang Saint-Joseph, à Sainte-Perpétue (Québec) J0C 1R0, durant les heures normales d'ouverture.

Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

Donné à Sainte-Perpétue, ce 14 octobre 2026.

**GUY DUPUIS**
Directeur général et greffier-trésorier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Guy Dupuis, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Perpétue, certifie par la présente avoir publié, en date du 14 octobre 2026, l'avis public d'entrée en vigueur du *Règlement numéro 2026-08* ***Règlement général de la Bibliothèque municipale de Sainte-Perpétue,*** ci-joint, en affichant une copie à chacun des endroits suivants : babillard au bureau municipal 2197 rang Saint-Joseph, Sainte-Perpétue, QC et babillard au Marché L.D. Roy au 2448, rue Saint-Joseph Sainte-Perpétue, QC

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 14 octobre 2026.

**GUY DUPUIS**
Directeur général et greffier-trésorier